



**Conseil Municipal**

**DÉLIBÉRATION  
-17-24-**

**Séance du 28 mars 2024**

Le jeudi 28 mars deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Michel PEDERENCINO, conformément à la convocation qui lui a été faite le 22 mars 2024, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice : 15

**Présents :** Michel PEDERENCINO, Jean-Luc VANDENBEUCK, Vincent JEANMOUGIN, Priscilla LEGRAND, Henri DAZIN, Eric DESENCLOS, Christophe BLERVAQUE, Audrey MELONI, Pauline CANVA, Alain DRUELLE, Cathy DELOFFRE, Emmanuel LASSON.

**Représentée :** Murielle BERNARD (par Priscilla LEGRAND)

**Absente excusée :** Évelyne COYAUX

**Secrétaire :** Jean-Luc VANDENBEUCK

---

## Budget 2024

Les articles 92 et 93 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, ont introduit, dans le code général des collectivités territoriales, des nouvelles dispositions en matière de transparence de la vie publique.

À ce titre, les communes établissent un état de l'ensemble des indemnités versées aux élus, lequel est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget.

NOM	Prénom	Indemnités annuelles des élus de la commune (brut)	Indemnités annuelles de représentant de la commune à l'EPCI (brut)	Indemnités annuelles de représentant de la commune à une SPL (brut)
PEDERENCINO	Michel	21 560,10 €	2 800,32 €	1 200 €
VANDENBEUCK	Jean-Luc	7 957,26 €		
COYAUX	Evelyne	7 957,26 €		
JEANMOUGIN	Vincent	7 957,26 €		
LEGRAND	Priscilla	7 957,26 €		
DAZIN	Henri	1 459,98 €		
DESENCLOS	Eric	1 459,98 €		
BLERVAQUE	Christophe	1 459,98 €		
PARENT	Catherine	1 459,98 €		
MELONI	Audrey	1 459,98 €		
CANVA	Pauline	1 459,98 €		
BERNARD	Murielle	1 459,98 €		

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Luc VANDENBEUCK, Adjoint aux finances pour présenter le budget 2024 de la commune.

Opérations réelles  
 Section Dépenses

Fonctionnement		Investissement	
Chapitres	Crédits votés	Chapitres	Crédits votés+ RAR
011	626 900 €	16	16 065,90 €
012	506 500 €	20	5 760 €
014	500 €	21	345 323,74 €
65	2 065 313 €	23	67 677,22 €
66	3 860,07 €		
		001	84 024,64 €
Total	3 203 073,07 €	Total	518 851,50 €

Section Recettes

Fonctionnement		Investissement	
Chapitres	Crédits votés	Chapitres	Crédits votés +RAR
013	5 000 €		
70	79 000 €	10	120 000 €
73	237 467 €	13	98 851,50 €
731	541 000 €		
74	200 973 €		
75	15 000 €		
		1068	300 000 €
002	2 124 633,07 €		
Total	3 203 073,07 €	Total	518 851,50 €

Oui cet exposé,  
 le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés

ADOPTE

- Le budget primitif 2024

Ainsi délibéré,

Le Maire  
 Michel PEDEREMOND



Publication le :

Transmission au représentant de l'État le :

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)